

MAIRIE DE MONTAGNY



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2014

La séance est ouverte à 19 heures.

Etaient présents :

Mmes CARTIER – FRAISSE SIBILLE – JEANJEAN MARECHAL – LASSALLE –
MARTINAUD – PAILLASSEUR - PONE VANHAUWAERT – TEDESCHI – TURPIN
Mrs BESSON – DUMONT BURDIN – GERGAUD - LECAMUS – RIGNANESE – SAYLLAC -
TOUNIER

Etaient excusés :

Mme GAY VIDAL a donné procuration à Mr SAYLLAC - Mme LARME CATHERINEAU a
donné procuration à Mme PONE-VANHAUWAERT – Mr FOUILLAND a donné procuration à Mr
BESSON – Mr MEUNIER a donné procuration à Mme MARTINAUD - Mr PROST a donné
procuration à Mr RIGNANESE – Mr BAUDUIN a donné procuration à Mr GERGAUD

Etaient absents : Mr GAUMOND

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 20 juin 2014 : le compte
rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2014-055 Monsieur le Maire indique que l'AMF demande le soutien de toutes les
communes pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations
de l'Etat. Notre soutien lui est acquis à l'unanimité.

Délibération 2014-056 vente d'une parcelle appartenant à la commune à Mr et Mme
PAILLASSON pour une superficie de 98 m², située montée Pierre Regard pour 5 390 €. Les frais
de notaire et géomètre étant à la charge de l'acquéreur. Il est précisé que pour l'accès à ce terrain les
acquéreurs devront faire une demande d'autorisation d'urbanisme en Mairie.
Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2014-057 garantie foncière à accorder à SEMCODA pour un prêt d'un montant de
124 800 €, rue du Suel. Après accord de principe de la Caisse des Dépôts et Consignations pour
financer l'acquisition et l'amélioration d'un pavillon PLUS, la garantie s'élève à 50 % du montant
total soit 62 400 €. Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2014-058 lancement d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en
compatibilité du PLU.

Il s'agit de classer la zone de Brasseronde pour les personnes âgées. En effet, un projet de maison de
retraite et d'une Sénioriale est à l'étude ; Pour ce faire, Mr le Maire propose un registre de
concertation à disposition du public à l'accueil de la Mairie. Les élus minoritaires déplorent de ne pas
avoir pu voir le dossier. Ils soulèvent ce qu'ils pensent être trois problèmes concernant les deux
projets Premièrement : le problème des voies de communications. Réponse de Monsieur le Maire : il
existe un chemin piétonnier en prolongement du chemin du stade qui sera aménagé en voie de
circulation. Deuxièmement : le prolongement des réseaux (eau potable, égout, électricité, etc.).

Réponse de Monsieur le Maire : tout cela sera pris en charge par les promoteurs des établissements privés. Troisièmement : le problème de stationnement. Réponse de Monsieur le Maire : un parking sous terrain sera construit sous les bâtiments.

Les élus minoritaires s'expriment contre le projet de sénioriale à Brasseronde , et craignent que les frais indirects liés au projet ne soient pas évalués. Adoptée par 4 voix contre et 18 voix pour.

Délibération 2014-059 attribution d'un nom à la nouvelle salle polyvalente.

La réception de la future salle a eu lieu le 31 juillet. Il y a lieu de donner un nom à cet établissement. La majorité s'est concertée et le choix s'est porté sur « LE TRAIT D'UNION ». Les élus minoritaires regrettent ne pas avoir été associés au débat. Puis ils ont questionné sur le fonctionnement de cette salle et les éventuelles locations.

Adoptée par 1 abstention et 21 voix pour.

Délibération 2014-060 approbation de la convention d'occupation de cette nouvelle salle.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2014-061 création d'un conseil municipal d'adolescents : après le conseil municipal d'enfants, un conseil d'adolescents serait envisagé. Il se composerait de 3 à 5 adolescents âgés de 10 à 16 ans, et ce jusqu'à la classe de 3°. Ce conseil municipal devrait voir le jour le 4° trimestre 2014. Mmes Maréchal et Paillasseur sont en charge de ce dossier. Les élus minoritaires demandent qu'il y ait un des leurs à ce CMA. Après un non catégorique de Mr le Maire, un vote à main levée est décidé pour connaître l'avis des élus majoritaires. A l'issue de ce vote 1 pour et le reste contre. La création du CMA est finalement adoptée par 3 voix contre et 19 voix pour.

Délibération 2014-062 attribution d'un logement de fonction : pour le bon fonctionnement de la future salle un gardien est une nécessité absolue. Le logement sera dans l'enceinte de ce complexe et gratuit en dehors des fluides. Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2014-063 création d'un poste d'adjoint technique de 2° classe à temps complet afin de nommer un gardien. Il y a lieu de créer ce poste. Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2014-064 mise à jour du tableau des effectifs : compte-tenu des nombreuses modifications d'horaires de certains agents suite à la mise en place des rythmes scolaires, il faut réduire un poste de 31 h à 17 h hebdomadaires, un autre de 33 h à 24 et un de 26 h à 24 h. Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2014-065 transformation d'un poste de technicien supérieur en poste de technicien territorial principal. La réussite avec brio du concours présenté par une employée du service urbanisme, cette transformation s'impose et ce à partir du 1° novembre. Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2014-066 admission en non-valeur et créances éteintes. A la demande de la trésorerie d'Oullins, 326,12 € sont des redevances en non-valeur et 770 € est une créance éteinte. Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2014-067 décision modificative du budget communal 2014 : afin d'intégrer dans notre inventaire la valeur des parcelles de terrain que nous a rétrocédé France Terre Deviq pour une superficie de 25 075 m² d'une valeur de 376 125 € il y a lieu de passer en recettes d'investissement 380 000 € et d'enlever dans les dépenses d'investissement 380 000 €. Adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Mr Gergaud nous fait part d'un courrier émanant de la CCVG à Mr Queyranne concernant le tram-train, en espérant obtenir une réponse.

Il y aura une porte ouverte le 4 octobre au « Clos de Montagny » avec un appartement témoin.

Rappel de l'inauguration de la future salle le 18 octobre avec Montagny les Lanches à partir de 10 h 45. Il est précisé qu'un repas aura lieu le samedi soir dans la salle festive au prix de 15 € et le dimanche midi en principe au Panorama au prix de 20 €.

Rappel de l'exposition sur la guerre de 14-18 le 11 Novembre.

Projet des antennes relais, une est affichée par la Sté FREE et l'autre toujours en discussion.
Site internet, il devrait être modernisé et complété d'ici la fin de l'année.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le Maire,

signé

Jean-Louis GERGAUD

PROJET